

2013



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

RELEVÉ D'ACOMPTE

Service compétent où doit être adressé le relevé :

Nom et adresse de l'établissement :

SIE	
Code service	
RIB	
N° d'identification de l'établissement principal (SIRET)	
Adresse de l'établissement principal	
N° FRP - Clé	
Date limite de paiement	

MONTANT DU VERSEMENT

PERIODE DE L'ACOMPTE

JUIN

SEPTEMBRE

Cochez la case correspondante

21 MONTANT TOTAL A PAYER (*)

S

Report de la ligne 20, page 3

(*) Vous êtes dispensé du paiement de l'acompte si celui-ci est inférieur ou égal à 1500 €

PAIEMENT, DATE, SIGNATURE

Date : Signature :
Téléphone :
Adresse électronique :

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Somme :

Date :

Cachet du service

N° d'opération :

CADRE RESERVE A LA CORRESPONDANCE

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts des entreprises.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiées par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

DONNEES DE CHIFFRE D'AFFAIRES

MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES

01	Montant du CA de la période de référence :	A1 <input type="text"/>
02	Montant du CA réel si la période de référence est différente de 12 mois :	A2 <input type="text"/>
03	Montant du CA de référence du groupe :	A3 <input type="text"/>

CALCUL DU POURCENTAGE DE LA VALEUR AJOUTEE CORRESPONDANTE

Le pourcentage à calculer et à porter dans le cadre B varie selon le montant du chiffre d'affaires, mentionné au cadre **A1** ou **A3**, conformément au barème suivant :

Si le montant de votre CA est :	Alors, le taux à porter cadre B sera calculé comme suit :
< 500 000 €	0
500 000 € < CA < 3 000 000 €	$\frac{[0,5 \times (CA-500\,000)]}{2\,500\,000}$
3 000 000 € < CA ≤ 10 000 000 €	$\frac{[0,9 \times (CA-3\,000\,000)]}{7\,000\,000} + 0,5$
10 000 000 € < CA ≤ 50 000 000 €	$\frac{[0,1 \times (CA-10\,000\,000)]}{40\,000\,000} + 1,4$
Supérieur à 50 000 000 €	1,50

04 (*) Taux exprimé en pourcentage et arrondi au centième le plus proche

B	<input type="text"/>	% (*)
---	----------------------	-------

DONNEES DE VALEUR AJOUTEE

VALEUR AJOUTEE PRODUITE

05

Le montant à porter dans ce cadre figure sur les imprimés 2059-E (ligne OG), 2033-E (ligne 137), 2035-E (ligne EX) et 2072-E (ligne T03) intitulés "Calcul de la valeur ajoutée".

LIMITATION DE LA VALEUR AJOUTEE

Pour certaines entreprises à caractère financier (Cf. notice), cochez la case ci-contre et ne remplissez pas la case D

06

Si CA ≤ 7 600 000 €, le montant à porter dans le cadre D correspond à 80% du chiffre d'affaires porté au cadre **A1** ou **A2**.
Si CA > 7 600 000 €, le montant à porter dans le cadre D correspond à 85% du chiffre d'affaires porté au cadre **A1** ou **A2**.

MONTANT DE LA CVAE BRUTE

Le montant de la cotisation sur la valeur ajoutée à porter dans la case E est obtenu par le calcul suivant :

- ♦ Si **C** ≤ **D**, alors le montant de la cotisation sur la valeur ajoutée est égal à **C** multiplié par **B**
- ♦ Si **C** > **D**, alors le montant de la cotisation sur la valeur ajoutée est égal à **D** multiplié par **B**

Si vous avez coché la case **D0** ci-dessus, alors le montant de la cotisation sur la valeur ajoutée est égal à **C** multiplié par **B**

07

CALCUL DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE

CALCUL DE L'ACOMPTE DÛ

MONTANT DU CA (CADRE A1)	CADRE E	MONTANT A REPORTER CADRE F
CA < 2 000 000 €	E < 1000 €	0 €
	E >1000 €	(E - 1000 €) X 50 %
CA > 2 000 000 €	TOUT MONTANT	E X 50 %

08 ACOMPTE AVANT REDUCTION **F**

09 EXONERATIONS **G**

10 REDUCTION SUPPLEMENTAIRE **H**

11 ACOMPTE DÛ (F - G - H) **I**

AJUSTEMENT DU PREMIER ACOMPTE

12 AUGMENTATION **J**

13 DIMINUTION **K**

14 ACOMPTE A VERSER (I + J - K) **L**

TAXE ADDITIONNELLE

Si vous êtes exonéré du paiement de la taxe additionnelle (Cf. notice), cochez la case ci-contre :

M0

15 TAXE ADDITIONNELLE (L x 6,304%) **M**

CADRE RESERVE

16 **N0**

N

FRAIS DE GESTION

17 FRAIS DE GESTION (1% de L + M) **O**

RECAPITULATIF

18 TOTAL AVANT IMPUTATION DU DEGREVEMENT TRANSITOIRE (L + M + O) **P**

19 MONTANT DU DEGREVEMENT TRANSITOIRE A IMPUTER **Q**

20 TOTAL A PAYER (P - Q) **R**